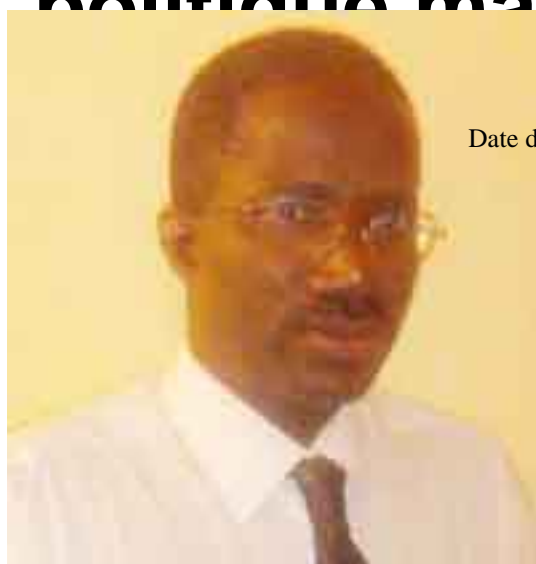




Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://ufpweb.org/fr/spip.php?article2569>

Mauritanie : Des élections contestées et le pays continue de s'enfoncer dans une crise politique majeure.



Date de mise en ligne : mercredi 23 septembre 2009

Union des Forces de Progrès

Les élections du 18 juillet 2009, contestées par l'ensemble des principaux candidats et les Forces Démocratiques (FD), n'ont pas réussi loin s'en faut, à dissiper la crise profonde qui paralysait le pays depuis le coup d'Etat du Général Abdoullah Aziz qui a renversé le Président Sidi Ould Cheikh Abdallah démocratiquement élu en 2007. L'Accord de Dakar et les élections qui l'ont suivi, ont très certainement différé la confrontation qui était en perspective, mais pour combien de temps encore si le pourrissement devait persister ?

La crise politique est donc bien là et reste entière. Si ce blocage s'éternise encore aujourd'hui dans le pays c'est parce que les régulateurs qui devraient dénouer la crise et jouer le rôle stabilisateur de la situation politique ont été dénaturés ou déviés de leur but salutaire pour l'instauration d'une véritable démocratie apaisée.

D'une part les élections qui devraient être le point focal de ce dénouement, ont été le théâtre, de fraudes, d'achats de conscience opérés à grande échelle et de milliers d'inscrits après le 06 juin 2009 sur les listes électorales n'ont pu voter faute de cartes d'électeurs ou tout simplement parce que leurs noms ne figurés plus sur les listes, de forts soupçons pèsent sur les bulletins de vote et une manipulation électronique des listes électorales semble être également vraisemblable.

D'autre part, le rôle ambigu voire complice joué par le Groupe de Contact International sur la Mauritanie(GCIM), (et dans cette complicité la responsabilité de la France semble être écrasante), a sérieusement entaché le processus et faussé la suite. En réalité les engagements solennels pris par GCIM de faire respecter l'Accord de Dakar ont fait défaut tout au long de la période de « transition », le GCIM a failli à la confiance que l'essentiel de la classe politique avait placée en lui.

Les manquements multiples et graves relevés dans l'application de l'Accord de Dakar n'ont jamais étaient pris en considération par le GCIM. L'une des violations la plus grave et la plus flagrante a été la signature unilatérale par le premier Ministre du décret non consensuel de convocation du collège électoral.

Sur le plan de la légalité constitutionnelle ce décret de convocation du collège électoral devrait être présenté au conseil des ministres par le Ministre de l'intérieur et après approbation du conseil, c'est le président par intérim Bah Barré qui devrait le valider par sa signature. Et en tout état de cause ce décret ne pourrait être signé que lorsqu'il y a consensus de l'ensemble des protagonistes sur son contenu (l'Accord de Dakar). Sinon c'est la constitution mauritanienne qui devrait s'appliquer (un délai de 45 jours). C'est d'ailleurs l'absence de consensus qui a été l'une des raisons fondamentale de la première annulation de ce même décret.

A la surprise générale, ce décret qui n'a été l'objet d'aucun consensus entre les différents protagonistes fut signé unilatéralement par le premier Ministre et notre Conseil constitutionnel, comme il nous a habitués durant cette période illégalité institutionnelle le valide, alors qu'il l'avait rejeté pour les mêmes raisons il y a à peine deux semaines auparavant

Devant cette violation flagrante de l'Accord de Dakar et de la constitution, les forces démocratiques n'ont malheureusement pas su avoir une vision claire et objective de la situation du pays pour en tirer les conséquences qui soient à la hauteur des enjeux. Les élections sont donc passées et le pays s'enfoncé dans la crise politique, sociale, économique et financière.

Le Général Abdallah Aziz et son gouvernement, en plus de la situation économique, financière et sociale préoccupante, font face à une situation politique tendue, crispée et à un état d'insécurité grandissante et à l'escalade du terrorisme. Et pour ne rien n'arranger à la situation, des coupures quotidiennes d'électricité pendant plusieurs heures plongent les ménages dans l'obscurité et détruisent leurs modestes matériels de survie, des localités

viennent également de subir de graves inondations dont la capitale Nouakchott et les populations victimes sont dans un dénuement le plus complet et menacés d'épidémies conséquences des eaux stagnantes et infestées dans lesquelles elles pataugent nuit et jour.

Les institutions internationales et les partenaires développement qui avaient déserté la Mauritanie après le coup d'Etat du Général Abdallah Aziz, pourraient probablement amorcer leur retour mais ce retour prendra certainement encore des mois, et dans l'état de quasi-faillite économique et financière actuel du pays, le pire est probablement devant nous.

Devant cette situation gravissime à laquelle le pays fait face, le Général Abdallah Aziz va-t-il continuer la fuite en avant, en persistant dans sa posture unilatérale qu'il a adoptée depuis son coup d'Etat du 6 août 2008, ou va-t-il enfin s'engager sincèrement dans la voie de l'apaisement sans ruse en empruntant le chemin qui permettrait de résorber la crise politique qui mine le pays ? Les jours à venir nous édifieront un peu plus.

En tout état de cause, « Le président des pauvres » doit se rendre à l'évidence que son élection contestée par l'essentiel de la classe politique le fragilise d'avantage qu'il ne l'imagine. Et quoi que disent ou puissent chanter ses laudateurs, il n'est ni le président providentiel dont les mauritaniens rêveraient, encore moins un messie détenteurs de la solution à leurs problèmes. De plus, les raisons fondamentales qu'il avait mises en avant pour faire et justifier son coup d'Etat sont aujourd'hui plus que présentes, très probablement en pire encore.

Pour mettre fin à ce cycle d'instabilité politique qui représente un drame national et handicape toute possibilité de développement du pays et qui dure depuis plusieurs décennies, le Général Abdallah Aziz doit choisir la voie consensuelle pour mettre fin à la crise politique née de son coup d'Etat, l'Accord de Dakar pourrait être un cadre approprié.

Maréga Baba/France